



# Déclaration de Montréal

## Préambule

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». Cette fameuse première phrase de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, adoptée il y a presque 60 ans par l'Assemblée Générale des Nations Unies, est encore aujourd'hui l'illustration parfaite des revendications des lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres, transexuels, personnes en transition de sexe ou intersexuées.

Le monde a graduellement accepté que les individus soient différents par leur sexe, leur race ou leur origine ethnique, et leur religion, et que ces différences doivent être respectées et ne pas devenir discriminatoires. Toutefois, plusieurs pays n'acceptent toujours pas deux autres aspects de la diversité humaine : que les gens aient, justement, des orientations sexuelles et des identités de genre différentes; que deux femmes ou deux hommes tombent amoureux les unes et les uns des autres et que l'identité personnelle en tant que femme, homme ou ni l'un ni l'autre, n'est pas toujours déterminé par le corps avec lequel on naît.

Le refus d'accepter et de respecter ces différences a pour conséquence une oppression des LGBT dans la réalité quotidienne dans la plupart des régions du monde. Dans certains pays, la discrimination et la violence faites aux LGBT augmentent tous les jours. Il est vrai que de plus en plus, un peu partout sur notre planète, des individus et des groupes courageux protestent au nom des droits humains des

LGBT. Cela est particulièrement le cas en Asie, en Afrique, en Amérique Latine et en Europe de l'Est, où ces personnes n'acceptent plus qu'on leur fasse préjudice ou qu'on les discrimine. Leur impatience croissante les conduit à se révolter afin d'atteindre la paix et l'égalité. Évidemment, les progrès sont divers et jamais automatiques. Au plan mondial, nous constatons à la fois des avancées et des reculs.

Ces avancées dans les exigences des LGBT quant à leurs droits agissent comme des catalyseurs du changement sur l'ensemble de notre planète : les droits doivent être protégés, les lois modifiées, de nouvelles politiques mises en place et les pratiques institutionnelles doivent être adaptées. Les LGBT, en tant qu'individus et groupes, sont les premiers agents de changement. Toutefois, ce combat ne sera gagné que si nous sommes capables d'avoir des alliés. Le but de cette Déclaration consiste à dire et à expliquer les changements nécessaires, ainsi qu'à bâtir un plan d'action à l'échelle mondiale.

## 1. LES DROITS ESSENTIELS

Une première exigence consiste à sécuriser et à protéger les droits les plus élémentaires des LGBT, droits qui doivent être bien établis, sans aucune controverse légale.

Déclaration de Montréal

2

a) La protection contre la violence d'État et la violence privée

- À l'heure actuelle, neuf pays punissent encore l'homosexualité par la peine de mort, ce qui, peu importe la raison de l'imposition d'une telle sentence, est, en soi, une violation des droits humains.
- En dehors du domaine juridique, nous constatons que dans plusieurs pays la torture et d'autres formes de violence, parfois entraînant la mort, frappent les LGBT simplement parce qu'ils sont des lesbiennes, des gais, des bisexuels ou des transgenres. Ces crimes haineux sont commis par des intervenants privés (avec un soutien actif ou passif d'officiers publics, comme lors de certaines parades gais), ou par la police, l'armée et même d'autres corps publics. L'augmentation de ce type de crimes contre les LGBT soulève une grande inquiétude; plusieurs États échouent à leur obligation de protéger les LGBT contre cette violence.
- Dans plusieurs parties du monde, des LGBT sont encore forcés d'épouser une personne de sexe opposé contre leur gré et risquent des sentences très lourdes (violence et mort perpétrées par leurs propres familles) s'ils essaient d'échapper à ces arrangements. Les mariages forcés sont, indiscutablement, une violation des droits humains qui doit être vaincue.
- Les personnes se déclarant intersexuées sont confrontées à une forme particulière de violence : la mutilation des organes génitaux provoquée par des chirurgies post-natales inutiles afin qu'elles deviennent conformes au modèle binaire traditionnel des caractéristiques sexuelles.

#### b) La liberté d'expression, d'assemblée et d'association

- Dans un certain nombre de pays, des groupes LGBT de défense des droits, tout comme des individus, font face à un blocage systématique par les autorités publiques de leurs droits à la libre expression, d'assemblée et d'association. Les parades gais sont interdites, les journalistes sont emprisonnés, les clubs sont fermés et des ONG ne sont pas reconnues. Sans le droit essentiel pour les organisations non-gouvernementales LGBT de faire sans restrictions ni discrimination, il peut devenir impossible de faire campagne en faveur de la réforme des lois discriminatoires. Les militants LGBT ont le droit d'être protégés et appuyés, tout comme celui de s'exprimer sans peur et sans répercussion, exactement comme tous les autres êtres humains.

#### c) La liberté de pratiquer des relations sexuelles entre personnes consentantes et adultes de même sexe

- Soixante-quinze pays, soit plus du tiers des pays dans le monde, ont encore des lois criminalisant les relations sexuelles entre personnes adultes et consentantes de même sexe, pratique qui ne lèse personne. Selon les critères internationaux des droits humains, il s'agit d'une violation du droit à la vie privée telle que reconnue par le Comité des Nations Unies sur les Droits de l'Homme dans sa décision *Toonen* en 1994. Il s'agit également d'une discrimination puisqu'on refuse de reconnaître aux LGBT leurs droits à la dignité et à l'égalité. Même lorsque de telles lois ne sont que faiblement appliquées en pratique, elles stigmatisent, perpétuent des préjugés, encouragent le chantage et l'intimidation et, finalement, servent de justifications pour l'exercice d'autres formes de discriminations.
- Nous pressons la communauté internationale de faire pression sur les gouvernements des pays qui continuent de violer les droits essentiels des LGBT.
- Nous exigeons un arrêt immédiat des condamnations à mort à l'échelle mondiale et plus spécifiquement dans les cas de « soi-disant crimes » liés aux relations sexuelles entre adultes consentants de même sexe.
- Nous exigeons que les gouvernements et les organisations internationales développent et implantent des politiques effectives de prévention, d'enquête et de punition contre les crimes haineux basés sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.
- Nous exigeons que les interventions chirurgicales sur les organes génitaux des personnes intersexuées soient interdites jusqu'à ce que ces dernières soient en âge de comprendre et de consentir à un tel geste.
- Nous exigeons que les organisations internationales (sur le plan mondial et régional) effectuent un relevé systématique de la situation des droits humains des LGBT et rendent largement public ces résultats.

de Montréal

3

- Nous demandons à la communauté internationale de protéger et de soutenir politiquement, ainsi que financièrement, les organisations et les individus voués à la défense des droits des LGBT, en particulier dans les pays où les personnes craignent pour leur vie et leur sécurité quotidienne.

- Nous exigeons que les gouvernements nationaux et les organisations internationales rendent leur aide internationale conditionnelle au respect des droits humains, y compris celui des LGBT.

- Nous exigeons l'abolition des lois criminalisant les relations sexuelles entre adultes consentants de même sexe.

## 2. LES ENJEUX MONDIAUX

Un monde dans lequel les droits humains des LGBT sont constamment violés est un monde où personne ne peut se sentir en sécurité ni libre. « Tous les droits humains sont universels, indivisibles, interdépendants et interreliés » (Conférence mondiale sur les Droits humains, Vienne, 1993).

Les LGBT, tout comme leurs activités, existent et continueront d'exister dans toutes les cultures et tous les lieux de notre planète; ils font tout simplement partie de la condition humaine. Combattre l'ignorance et l'injustice demeure notre priorité. Plus d'information sur les LGBT, ainsi que plus de visibilité de leur part (lorsque cela peut se faire en toute sécurité) sont les conditions d'un progrès futur.

- Nous réclamons une campagne mondiale d'information.

- Nous demandons aux organisateurs de la présente Conférence internationale sur les droits humains des LGBT de lancer une telle campagne lors des 2es Outgames mondiaux à Copenhague 2009.

- Nous réclamons le soutien des ONG et la sympathie active des gouvernements dans la préparation et la mise en place de cette campagne.

Les LGBT ne vivent pas sur une île isolée, mais font partie intégrante de toutes les sociétés. Ils s'attendent à recevoir une considération à leurs demandes pour la mise en application de politiques publiques. En conséquence, les droits humains des LGBT doivent être discutés dans les débats mondiaux sur les enjeux sociaux et politiques. Cela ne peut se faire que si le mouvement LGBT international participe lui-même à des combats plus larges, comme celui pour le développement du commerce mondial équitable, les droits sociaux et économiques mondiaux ou la lutte pour la paix et la stabilité à l'échelle mondiale. La défense et la promotion des droits humains des LGBT peuvent paraître loin des priorités de ceux qui, à travers le monde, se battent contre la pauvreté ou la violence sur une base journalière. Mais, travailler à surmonter ces iniquités devrait, justement, aussi inclure la lutte des LGBT pour de meilleures conditions de vie.

L'un des défis majeurs auquel nous sommes confrontés est celui de la pandémie du sida/VIH. L'objectif Numéro 6 de développement de l'ONU, « Arrêter la progression du sida/VIH et commencer à renverser sa dissémination », a été endossé par 189 chefs d'États et de gouvernements en l'an 2000, avec la date butoir de 2015. Cela ne peut réussir que par une approche basée sur les droits humains, incluant ceux des LGBT. Criminaliser les activités sexuelles entre personnes de même sexe, enlever le droit d'expression aux LGBT, qui est encore d'usage dans de nombreux pays, ont une incidence directe sur la prévention du sida/VIH. L'accès à l'information, aux services de santé adéquats et à l'élimination de la violence, ainsi que de la discrimination, sont les éléments cruciaux pour la prévention et le traitement de cette maladie.

- Nous pressons les gouvernements pour qu'ils cessent de contrecarrer les groupes LGBT qui diffusent de l'information sur la prévention et le traitement du sida/VIH et, au contraire, qu'ils en prennent la responsabilité conjointe.

- Nous pressons les pays et les organismes donateurs à enrichir leurs programmes internationaux pour la prévention, ainsi que travailler de concert avec les individus et groupes LGBT sur le plan local, afin que nos communautés ne soient pas exclues de cette aide.
- Nous exigeons que soient levées les restrictions basées sur la morale, y compris celles liées à l'usage du condom, dans les fonds dédiés à l'éducation, à la prévention et au traitement du sida/VIH.

Le droit d'asile est un autre défi mondial. Notre but premier consiste à oeuvrer pour que, dans chaque pays, les LGBT aient de bonnes conditions de vie. Ainsi, ces personnes décideront de rester dans leur pays et ne le fuiront pas de peur pour leur vie. Cependant, chaque pays a l'obligation de donner asile aux personnes persécutées sur la base de leur religion, de leur race ou de leurs opinions politiques. Les LGBT ont aussi une raison valable de craindre la persécution, par des acteurs d'État ou des acteurs privés. En raison de leur orientation sexuelle ou d'identité de genre, ils doivent pouvoir compter sur la protection définie dans la Convention de Genève sur les réfugiés de 1951. De plus en plus de pays d'ailleurs interprètent la convention en ce sens tout comme le fait le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Nous croyons que plus de pays devraient les imiter.

- Nous exigeons que les gouvernements reconnaissent explicitement dans leurs lois et pratiques le « droit d'asile » lorsqu'une raison valable fait craindre la persécution en raison de l'orientation sexuelle.
- Nous exigeons que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés augmente ses pressions afin que plus d'États mettent en application le « Guide sur la persécution liée au sexe » adopté en 2002.

Le troisième défi à l'échelle mondiale concerne la migration. Les frontières rapetissent de plus en plus, plus de gens voyagent, se font des amis et deviennent amoureux, parfois partenaires. Pourtant, la plupart des pays rejettent le droit d'immigration à l'un des partenaires dans les couples de même sexe, ce qui est acquis pour les couples de sexe différent. Même les couples de même sexe qui ont des certificats de mariage ou sont enregistrés comme conjoints dans le pays d'origine de l'un des partenaires ne peuvent être certains que ce statut soit garanti lorsqu'ils émigrent.

- Nous exigeons de nos gouvernements respectifs le droit à la résidence pour nos partenaires venant d'ailleurs, et ce, dans les mêmes conditions que les couples traditionnels mariés, c'est-à-dire sans discrimination basée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.
- Nous exigeons que les traités internationaux en ces matières soient amendés et qu'ils donnent aux couples de même sexe les mêmes droits qu'aux couples de sexe différent.

Les Nations Unies ont, jusqu'à ce jour, été incapables de reconnaître que les droits humains des LGBT sont des droits humains et ainsi, de les incorporer dans leurs travaux liés à ce domaine. Certains rapporteurs spéciaux de l'ONU ont pris nos droits en perspective. Toutefois en 2005, la Commission de l'ONU sur les Droits Humains a refusé, pour la troisième fois, de prendre position sur la résolution du Brésil sur « Les Droits humains et l'orientation sexuelle ». Et en 2006, le Conseil économique et social de l'ONU a refusé, pour la troisième fois, de conférer un statut d'organisme consultatif à ILGA – l'Association internationale des lesbiennes et des gais – comme en 1992 et 1994 (alors que le statut conféré en 1993 a été suspendu). Nous allons continuer à frapper à la porte de l'ONU. Nous n'acceptons pas qu'une organisation puisse être fermée à une partie spécifique de la population mondiale et puisse ainsi décider qu'elle ne veut rien savoir de leurs problèmes.

- C'est pourquoi nous pressons les gouvernements de prioriser les droits des LGBT dans l'agenda du tout nouveau Conseil des Droits humains de l'ONU, d'y travailler à l'adoption d'un texte qui donne un mandat à ce conseil, ou à toute autre entité de l'ONU, de considérer les droits des LGBT comme faisant partie intégrante de son mandat.
- Nous exigeons que ILGA, ainsi que d'autres organisations LGBT, soit reconnue au même titre que d'autres ONG par le Conseil des Droits humains.

- Nous pressons le Comité des Nations Unies sur les Droits de l'Homme, tout comme d'autres instances, d'intégrer une surveillance systématique des droits humains des LGBT dans leur travail.
- Nous appelons les juristes, les organisations de défense des droits et les ONG à poursuivre l'étude comparative sur la protection des droits des LGBT dans les traités internationaux sur les droits humains existants. Cela enrichirait certainement la discussion quant à la pertinence d'en arriver à une « Convention des Nations Unies pour l'élimination de toutes les formes de discriminations liées à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle ».
- Nous pressons l'ONU afin que toutes ses Procédures spéciales intègrent dans leur mandat les questions relatives aux droits humains des LGBT.

### 3. LA DIVERSITÉ DE LA COMMUNAUTÉ LGBT

Notre demande que la majorité hétérosexuelle et non-transgenre respecte les droits humains et la diversité des LGBT, ce qui ne s'arrête pas à notre propre porte. Nous avons aussi le devoir de construire une communauté LGBT qui soit ouverte à tous, qui offre des chances égales à tous, sans égard à leur sexe, leur race, leur religion, leur handicap, leur âge, leur statut économique ou toute autre différence.

tréal

Nous devons combattre la discrimination dans nos propres rangs. Nous ne pouvons tolérer ni le sexisme ni le racisme dans notre communauté. Nous sommes musulmans, chrétiens, juifs, bouddhistes, hindouistes, sikhs, non-croyants... et humanistes. Parmi nous, il existe des différences d'âge, de classes sociales, de statut économique ou physique.

La visibilité et le militantisme croissants des associations LGBT dans les pays du Sud doivent être pris en compte. Nous devons augmenter nos efforts afin que les militants d'Asie, d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Europe de l'Est puissent participer sur un pied d'égalité dans notre communauté. À long terme, et selon nos ressources, la représentation du Sud doit augmenter dans les conférences internationales LGBT. Nous ne devons pas oublier que 88 % des LGBT vivent dans ces régions.

L'inégalité faite aux femmes au sein même de notre communauté est le reflet malheureux de la discrimination dont l'ensemble des membres du sexe féminin souffre dans le monde entier. Malgré tous les progrès réalisés depuis les dernières décennies, les femmes sont encore le *deuxième sexe*, et les lesbiennes n'y font pas exception. Il nous faut augmenter la coopération avec les mouvements de femmes et capitaliser sur nos bases communes. Nos convergences s'établissent dans notre droit de contrôler nos propres corps et de choisir comment nous voulons vivre nos propres vies. Notre but commun consiste à casser la rigidité fixée dans les rôles alloués aux femmes et aux hommes, ainsi que la domination et les normes établies dans l'intérêt des mâles hétérosexuels. Ces convergences avec le mouvement

féministe ne sont pas marginales, mais forment le cœur même de la lutte des mouvements en faveur des droits humains.

Les transgenres, transsexuels, intersexués et personnes en transition de sexe sont de plus en plus visibles et font partie de notre communauté qui commence à tenir compte de plusieurs de leurs demandes. Les lesbiennes, gais et bisexuels doivent reconnaître que le questionnement de la signification de son sexe et la mise en cause des rôles sexuels rigides sont en fait les deux côtés de la même médaille. C'est pourquoi les défis auxquels sont confrontés les transgenres doivent être considérés comme partie intégrante de nos luttes pour l'égalité et la dignité.

- Nous recommandons que les organisations LGBT internationales accroissent leur banque de candidatures à des positions de leadership en offrant des formations, des séminaires d'information aux militants du Sud et d'Europe de l'Est, aux femmes, aux hommes et aux transgenres.
- Nous demandons aux organisateurs de la prochaine Conférence des 2es Outgames mondiaux Copenhague 2009 de faire un effort extraordinaire pour atteindre l'objectif d'une égale participation

hommes-femmes, d'augmenter le nombre de participants du Sud, ainsi que ceux issus des minorités ethniques et culturelles, et d'assurer une pleine inclusion aux transgenres et à leurs enjeux.

- Nous souhaitons également qu'il y ait plus d'ateliers touchant le rôle des femmes à l'intérieur comme à l'extérieur de notre mouvement, ainsi que sur les moyens d'augmenter la coopération avec le mouvement féministe.

#### 4. LA PARTICIPATION DANS LA SOCIÉTÉ

##### a) En général

Dans de nombreux pays, la lutte contre les lois et les pratiques discriminatoires, commencée il y a plus de 50 ans, a connu des succès. Nous pouvons être fiers des victoires du mouvement international des droits humains des LGBT. Les plus notoires sont :

- l'élimination de l'homosexualité de la liste officielle des maladies psychiatriques;
- la longue liste des pays qui ont éliminé les lois criminelles discriminatoires;
- les nouvelles dispositions constitutionnelles qui mentionnent spécifiquement l'orientation sexuelle comme un droit;
- le nombre grandissant de pays, États, provinces, territoires ou villes qui ont aboli la discrimination basée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre;
- le nombre de pays, encore peu nombreux, mais grandissant, à avoir légalisé le mariage entre personnes de même sexe;
- ceux, en nombre plus important, qui reconnaissent l'enregistrement légal des partenaires de même sexe;
- l'augmentation du soutien de l'opinion publique dans plusieurs pays qui permet ouvertement à des artistes ou des politiciens, par exemple, de vivre en plein jour;
- ce même changement des opinions publiques qui permet aux LGBT de vivre leur vie telle qu'ils l'entendent et sans peur;
- l'augmentation du nombre d'entreprises privées, y compris des organisations internationales, des syndicats ou des ONG, qui prennent leurs responsabilités en exigeant la protection des droits humains des LGBT dans leur travail régulier.

MAIS...

Ces réussites ne sont qu'un côté de la médaille et ne valent que pour une petite partie de la planète. Bien plus doit être accompli. Tous les secteurs de nos sociétés doivent être scrutés afin d'en extraire les lois et pratiques qui continuent à meurtrir la participation égalitaire, libre et ouverte des LGBT à la société. Parmi ces secteurs, certaines priorités doivent être avancées par notre mouvement dans chaque pays, selon des circonstances locales particulières.

- Nous exigeons que tous les gouvernements développent et implantent des politiques valables dans tous les secteurs de la société afin de combattre la discrimination basée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Cela devrait se faire, de préférence, dans un cadre plus général d'élimination de toute forme de discrimination dans tous les aspects de la vie, mais sans cacher celles qui touchent les LGBT.
- Nous exigeons que de telles politiques mettent l'accent aussi sur l'égalité juridique, mettant ainsi fin au statut de citoyens de seconde classe, et sur l'égalité sociale pour permettre de combattre ce fléau partout, y compris dans les organismes privés.
- Nous exigeons que nos parlements nationaux tiennent leur gouvernement responsable à ce sujet afin de garantir les droits de tous les citoyens, y compris ceux des LGBT;
- Nous exigeons que les experts et les organisations LGBT soient impliqués dans la préparation et l'application de telles politiques et que leurs effets soient analysés;

- Nous exigeons que les problématiques touchant les LGBT soient notoirement incluses dans la préparation des lois. Cela signifie que les éventuels effets sur les LGBT soient identifiés et pris en compte avant que les décisions ne se prennent;
- Nous pressons les organisations LGBT ayant un mandat international de :
  - poursuivre le relevé des diverses politiques nationales quant à nos droits;
  - créer des indicateurs de progrès comparables et d'améliorer leur base de données documentant les diverses législations et pratiques à travers le monde;
  - diffuser l'information quant aux meilleures pratiques.

## b) Par secteurs

Le traitement équitable dans l'emploi ou les affaires est une donnée essentielle pour que les LGBT, en tant qu'individus, puissent mener une vie entière, productive, économiquement indépendante et avoir une estime de soi. Tous doivent combattre la discrimination basée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans les milieux de travail et nous devons travailler ensemble sur des programmes bien précis dont on peut mesurer les effets.

- C'est pourquoi nous endossons les plans d'action adoptés hier durant la conférence « Workers Out ! » et « Out for Business » et appuierons les activités qui y feront suite.
- Nous exigeons que les gouvernements et les corps publics donnent l'exemple en éliminant les pratiques discriminatoires faites à leurs employés LGBT et fassent la promotion de l'égalité des droits en milieu de travail.

Les LGBT ne consistent pas en des êtres isolés. Ils tombent amoureux, établissent **des liens d'amitiés et familiaux**, quelle que soit la forme. Pour plusieurs d'entre nous, ces relations familiales sont la chose la plus importante dans nos vies. Tant que nos droits à l'égalité ne seront pas acquis légalement, notre dignité ne sera pas réelle ni assurée. Il est vrai que beaucoup de pays veulent nous accorder l'égalité dans tous les domaines de la vie, sauf dans les relations touchant à la famille, nous stigmatisant ainsi comme êtres inférieurs à la norme établie. Les couples de même sexe sont en droit de choisir toutes les options reconnues aux couples traditionnels, y compris le mariage pour ceux qui le désirent. Cela consiste en un simple droit à l'égalité. De façon similaire, les LGBT, individuellement ou en couples de même sexe, qui sont parents, ou qui veulent le devenir, ont droit au même traitement de parentalité que les hétérosexuels, incluant l'adoption, la garde des enfants et l'usage des moyens reconnus de procréation assistée. Reconnaître les changements survenus dans les réalités familiales en reconnaissant les relations non maritales exige également que cette reconnaissance soit étendue à tous les couples, peu importe leur orientation sexuelle ou identité de genre.

- C'est pourquoi nous exigeons que tous les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait, réforment fondamentalement leurs lois familiales pour qu'elles reflètent la diversité :

- en rendant légal le mariage entre personnes de même sexe;
- en légalisant aussi les partenariats qui unissent des couples non mariés;
- en laissant à tous le droit de choisir leur type de parentalité.

Les institutions en éducation, les religions, les médias et les services de soins de santé sont d'une importance cruciale pour la réussite du combat des LGBT pour leurs droits humains. Chacune des institutions a son rôle à jouer et sa contribution à donner.

- Nous exigeons que les autorités gouvernementales compétentes (nationales ou locales) en charge des politiques d'éducation, incluant les commissions scolaires :

- incluent des cours sur les droits humains des LGBT dans le cursus scolaire;
- adoptent des plans d'action pour combattre l'intimidation et la violence faites aux élèves et aux

éducateurs LGBT.

- Nous exigeons que les médias traditionnels contribuent à briser les stéréotypes et donnent une juste place aux LGBT.
- Nous exigeons que les services de soins de santé et ceux qui les administrent soient ouverts aux traitements spéciaux que nécessitent certains LGBT, qu'ils combattent l'injustice et diffusent l'information sur une base non-discriminatoire.
- Nous exigeons que les gouvernements permettent la pratique de tous les traitements nécessaires aux changements de sexe, qu'ils financent ceux-ci dans la même mesure qu'ils le font pour d'autres traitements médicaux, et qu'ils amendent leurs lois afin de permettre aux transgenres de changer de sexe légalement afin de correspondre à leur identité de genre.
- Nous exigeons que les institutions religieuses, tout comme les organisations non-confessionnelles, mettent en pratique leurs principes de tolérance et d'égalité pour les LGBT qui sont dans leurs rangs et contribuent à la lutte mondiale pour les droits humains des LGBT.

## 5. PROVOQUER LE CHANGEMENT SOCIAL

Les changements légaux, politiques ou sociaux qui nous amènent à l'égalité des droits ne sont pas du seul intérêt des LGBT. Dans une société où il existe des opprimés, personne ne peut se sentir vraiment libre et égal. Provoquer le changement que nous désirons doit être le résultat des efforts combinés du mouvement LGBT et d'autres groupes ou organisations qui partagent notre vision et notre objectif.

- Nous appelons les organisations LGBT à poursuivre leur lutte pour nos droits humains, dans tous les pays comme à l'échelle internationale, en :
  - mobilisant leurs membres et supporteurs, en élargissant leur territoire et en augmentant leur base financière;
  - en faisant la promotion d'une meilleure coopération, coordination et solidarité entre les communautés LGBT agissant sur un même territoire ou à travers le monde;
  - informant plus de LGBT et de non-LGBT du besoin d'action mondiale, et à travers leur sens de la solidarité;
  - construisant des alliances stratégiques et de coopération avec de nouvelles institutions oeuvrant dans le domaine des droits humains;
  - en renforçant leur expertise et leur professionnalisme;
  - en encourageant les activités culturelles LGBT afin de pouvoir montrer et diffuser toute la réalité de la culture LGBT.
- Nous appelons les syndicats, les organisations professionnelles et les ONG oeuvrant à la promotion des droits humains et sociaux à joindre notre combat contre la discrimination, de nous donner leur appui et de partager leurs ressources.
- Nous appelons les entreprises et les multinationales à donner des chances égales à leurs employés, à se préoccuper des besoins de leur clientèle LGBT et à assumer leur rôle social en appuyant la lutte mondiale pour nos droits humains.
- Nous appelons les institutions religieuses ou non-confessionnelles à aider leurs adhérents LGBT à surmonter les préjugés traditionnels et à combattre l'homophobie dans leurs rangs, ainsi que partout ailleurs.

- Nous appelons les fondations et mécènes à s'assurer que les programmes d'aide soutiennent les ONG qui oeuvrent en faveur de l'égalité des droits des LGBT et des objectifs de cette Déclaration.
- Nous pressons les gouvernements de protéger et de promouvoir les droits de tous leurs citoyens, y compris ceux des LGBT.
- Nous pressons la communauté internationale d'inclure les droits humains des LGBT dans l'agenda international des droits humains, ainsi que de protéger et d'appuyer les défenseurs de nos droits.
- Nous pressons les dirigeants sportifs partout à travers le monde pour que la communauté LGBT puisse participer ouvertement et pleinement, sans discrimination aucune, aux activités sportives.
- Et dernière demande, mais non la moindre, nous appelons tous les pays du monde et les Nations Unies, à déclarer que le 17 mai de chaque année est LA JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE, et de faire la promotion de cette journée.

Voilà ce que sont nos demandes. Leur accomplissement exigera un courage extraordinaire, des sacrifices personnels et des heures incalculables de travail de la part de milliers de militants LGBT et de nos amis. Il reste que notre but, que les droits soient égaux pour les LGBT dans tous les pays du monde, peut et doit être atteint.